

# **NEUTRAL ENZYMATIC DETERGENT**

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : NEUTRAL ENZYMATIC DETERGENT

Autres moyens

d'identification

: Sans objet

Utilisation recommandée : Produit pour nettoyage des instruments

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 08/05/2020

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

### **Classification SGH**

Irritation occulaire
Sensibilisation des voies

respiratoires

: Catégorie 2A: Catégorie 1

: Catégorie 1

Éléments étiquette SGH

Sensibilisation de la peau

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des

difficultés respiratoires par inhalation.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver à fond la peau après avoir manipulé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de

protection respiratoire.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS D'INHALATION: S'il y a difficulté à respirer,

913600-01 1 / 10

# NEUTRAL ENZYMATIC DETERGENT

transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers : Inconnu.

# SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
glycérine	56-81-5	5 - 10
savon	764-71-6	1 - 5
Oxyalkylated n-C6 C8 C10 and branched C6 alcohols	68987-81-5	1 - 5
Fatty alcohol alkoxylates	68154-99-4	1 - 5
subtilisine	9014-01-1	0.1 - 1
Alcools	2634-33-5	< 0.1

### **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

En cas de contact avec les yeux

: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur

les effets sur la santé et les symptômes.

### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

913600-01 2 / 10

# NEUTRAL ENZYMATIC DETERGENT

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction

inadéquats

: Inconnu.

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Non inflammable ou combustible.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas

d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

# SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles. équipement de protection et procédures d'urgence

: S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou

souterraines.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de l'eau. Pour les déversement majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau

environnantes.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans des récipients

étiquetés appropriés

Température d'entreposage : -10 °C à 30 °C

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

913600-01 3/10

# NEUTRAL ENZYMATIC DETERGENT

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
glycerin	56-81-5	TWA	10 mg/m3	ACGIH
		TWA (respirable fraction)	5 mg/m3	OSHA Z1
subtilisin	9014-01-1	Ceiling	0.00006 mg/m3 (crystalline active enzyme)	ACGIH
		STEL	0.00006 mg/m3	NIOSH REL

Mesures d'ordre technique : Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Se laver à fond la figure, les mains et la peau

exposée après avoir manipulé.

# **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : clair, vert foncé

Odeur : légère

pH : 8.7 - 8.8, (100 %)

Point d'éclair : Sans objet

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et : Donnée non disponible

intervalle d'ébullition

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

913600-01 4 / 10

# NEUTRAL ENZYMATIC DETERGENT

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.07 - 1.09 Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique

: Donnée non disponible

Viscosité, cinématique Propriétés explosives Propriétés comburantes

Donnée non disponibleDonnée non disponible

: Donnée non disponible

poids moléculaire

: Donnée non disponible

COV (composés organiques

volatils)

: Donnée non disponible

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Inconnu.

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme :

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

### Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau : Peut causer une réaction allergique cutanée.

Ingestion : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Inhalation : Peut causer une réaction allergique des voies respiratoires.

913600-01 5 / 10

# NEUTRAL ENZYMATIC DETERGENT

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Irritation

Contact avec la peau : Rougeur, Irritation, Réactions allergiques

: Aucun symptôme connu ou prévu. Ingestion

Inhalation Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des

difficultés respiratoires par inhalation.

**Toxicité** 

**Produit** 

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation : 4 h Estimation de la toxicité aiguë : 146.13 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg Toxicité cutanée aiguë

Corrosion et/ou irritation de la

peau

Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

: Donnée non disponible Tératogénicité STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques.

**Produit** 

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et : Donnée non disponible

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les algues : Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons glycérine

96 h CL50 Poissons: 855 mg/l

913600-01 6/10

# **NEUTRAL ENZYMATIC DETERGENT**

savon

96 h CL50: 22 mg/l

Oxyalkylated n-C6 C8 C10 and branched C6 alcohols

96 h CL50 Poissons: 5 mg/l

Composants

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés

aquatiques

Composants

: subtilisine

48 h CE50: 1.4 mg/l

Toxicité pour les algues

: Alcools

72 h CE50: 0.15 mg/l

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

# SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

: Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux, provinciaux ou nationaux

### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

### **Transport terrestre (DOT)**

Marchandise non dangereuse

# Transport maritime (IMDG/IMO)

Marchandise non dangereuse

913600-01 7 / 10

# NEUTRAL ENZYMATIC DETERGENT

# SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### **EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know**

### **CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

### Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant ayant une section 302 EHS

TPQ.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

### Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

### California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation s'applique à ce produit.

Nom Chimique	No. CAS	Fonction	Liste(s)
glycérine	56-81-5	Stabilisant Not Applicable	
savon	764-71-6	Agent nettoyant	Not Applicable
Oxyalkylated n-C6 C8 C10 and	68987-81-5	Agent nettoyant Not Applicable	
branched C6 alcohols		,	
Fatty alcohol alkoxylates	68154-99-4	Agent nettoyant	Not Applicable
subtilisine	9014-01-1	Tampon	8
Propane-2-ol	57-55-6	Stabilisant	12
l'eau	7732-18-5	Diluant	Not Applicable
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable
Amine aromatique substituée	Réservé	Stabilisant	Not Applicable
hydroxyde de sodium	1310-73-2	Tampon	20
Isothiazolinones	Réservé	Biocide	Not Applicable
Alcools	2634-33-5	Biocide	Not Applicable
Colorant	Réservé	Teinture	Not Applicable
	9036-19-5	Fragrance	Not Applicable
Limonene	5989-27-5	Fragrance	FRA
Polycarboxylate salt	Réservé	Stabilisant	Not Applicable
Salt of diethylenetriamine	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable
pentamethylene phosphonic acid		,	
Citrate salt	Réservé	Tampon	Not Applicable
Sodium salt	Réservé	Tampon	Not Applicable
Imminodisuccinate salt	Réservé	Agent nettoyant	Not Applicable

<sup>\*</sup>Cf. les liens vers les listes désignées sur ecolab.com/sds

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

### Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

913600-01 8 / 10

# NEUTRAL ENZYMATIC DETERGENT

### Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients répertoriés dans la liste extérieure des substances (LES) canadienne.

# Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

# Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

# Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

non établi(e)

## Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

# Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

non établi(e)

# Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

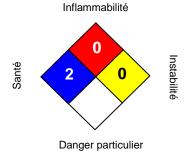
En conformité avec les inventaires

### Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

non établi(e)

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

### NFPA:



### HMIS III:

SANTE	2*
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,

2 = Modéré, 3 = Elevé

4 = Extrême, \* = Chronique

Date d'émission : 08/05/2020

Version : 1.4

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le

913600-01 9 / 10

# **NEUTRAL ENZYMATIC DETERGENT**

produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

913600-01 10 / 10